



Le Comité Départemental de Seine et Marne de Tir à l'Arc
Chelles Arc Club
vous invitent au



Championnat Départemental Tir à 18 mètres SALLE JEUNES 2025

Qualification et Duels

LES 25 ET 26 JANVIER 2025 À CHELLES

Concours Fermé aux archers des autres départements



Lieu du concours :

Gymnase DELAMBRE - 15 avenue Delambre 77500 Chelles (dans le quartier des Coudreaux)
Parking au niveau du Centre Social situé 50 mètres en amont ; peu de place, privilégiez le covoiturage

Horaires des Départs selon les Catégories :

Samedi 25 janvier 2025 à 14h00 : U11CL - U13CL - U15CL - U15CO - U18CO - U21CO - U15/U18BB

Dimanche 26 janvier 2025 à 10h00 : U18CL - U21CL

Procédure d'inscription :

Pré-inscriptions :

- Jusqu'au mercredi 15 janvier 2025 sur le site du CD Arc 77 : www.archersdu77.fr
- Prise en compte des scores jusqu'au week-end des 11 et 12 janvier 2025

*lien direct
de préinscription*



Inscriptions Définitives :

- Seuls les archers pré-inscrits ayant réalisé 3 scores seront qualifiés selon les quotas.
- Le CD Arc 77 se réserve la possibilité d'ajuster les quotas et les cuts en fonction du nombre de pré-inscriptions dans chaque catégorie.
- Toute absence le jour de l'épreuve sera sanctionnée par l'interdiction de participer aux Championnats Départementaux de la saison 2026.
- La liste des qualifiés sera affichée sur le site du CD Arc 77 à partir du 17 janvier 2025 et les convocations seront envoyées aux archers à compter de cette date.

Droits d'Inscription :

- L'inscription et la participation aux Championnats Départementaux sont prises en charge par le CD Arc 77 pour tous les archers, toutes catégories confondues.

Récompenses :

- Aux **trois premiers** de chaque catégorie officielle FFTA.
- Remise des prix à l'issue des Duels de chaque départ, après la dernière finale ou juste après l'épreuve de qualification pour les catégories comptant 3 archers et moins.

Restauration :

Buvette à disposition pendant toute la durée du concours avec Hot-Dog, Saucisses, frites, boissons.

Déroulé du Concours :

Ce concours se tire selon les règlements FFTA en vigueur ; c'est-à-dire avec des volées de 3 flèches en 2 minutes et un rythme de tir AB-CD

Greffe :

- Greffe à l'étage du gymnase
- Vestiaire d'arc obligatoire et gratuit à l'étage

Epreuve de qualification :

- Inspection du matériel 15 minutes avant le départ
- 3 volées d'essai
- U11 : blason unique de 80 cm
- U13 et U15 : trispot de 60 cm (1 blason pour 2)
- U18 et U21 : trispot de 40 cm
- U15/U18BB : trispot de 60 cm (1 blason pour 2)
- U15, U18 et U21 CO : trispot de 40 cm poulie

Pause de 1h00 suivie de Duels selon les "cuts" définis (après les pré-inscriptions)

- 2 volées d'essai pour son premier duel
- Toute catégorie comportant moins de quatre compétiteurs sera classée suivant les résultats de l'épreuve qualificative.

Tenue blanche ou de Club/Cie OBLIGATOIRE pendant les tirs et sur les podiums (Blue Jeans interdit) ;
chaussures de sport propres obligatoires.

Utilisation de flèches en carbone sous la responsabilité de l'archer en cas de casse.